

Vente aux enchères Publiques

A Gellainville, 28630, à côté du 42 avenue Louis Pasteur :

JEUDI 28 SEPTEMBRE A 11 H

A la req de Me Joulain, LJ SARLU Transports Biney Poste Presse :

Matériel de transport dont 12 Camions, 4 SREM

- **Camion Mercedes 19 T**, du 09.2005, GO, 17 CV – **Camion Renault Midlum 19 T**, du 12.2008, GO, 19 CV - **Camion Renault Midlum 18 T**, du 12.2008, GO, 13 CV - **Camion Renault 13 T** du 09.2003, GO, 11 CV – **Camion Renault Midlum 150 CV -13 T**, du 05.2004, GO, 11 CV – **Camion Renault 13 T**, du 07.2005, GO, 11 CV - **Camion Renault 220 CV- 13 T**, du 04.2004, GO, 17 CV - **Camion Renault Midlum 12 T** du 01.2004, GO, 11 CV – **Camion Midlum 12 T**, du 10.2005, GO, 11 CV – **Camion Renault Midlum 10 T**, du 09.2008, GO, 13 CV – **Camion Man 10 T**, du 10.2007, GO, 12 CV – **Camion Renault Midlum 7.5 T** du 02.2001, GO, 11 CV –

- **SREM Gen Trail Benalu 38 T**, du 07.2002 – **SREM Gen Trail 38 T**, du 11.2002 - **SREM Coder 34 T**, du 01.2001 – **SREM Fruehauf**, du 04.1999 –

- **VP Peugeot 106** du 09.1996, CI, GO, 5 CV –

Expo: le 28.09.17 de 10 h 30 à 11 h - **Liste et photos : www.interencheres.com/28001**

S.C.P. Jean-Pierre LELIEVRE - Pascal MAICHE - Alain PARIS

Commissaires priseurs habilités et judiciaires

10, rue Claude Bernard – ZA du Coudray – BP 70129 – 28003 Chartres Cedex

Tél. 02.37.88.28.28 - Fax. 02.37.88.28.20 - E-mail : chartres@galeriedechartres.com – www.ivoire-chartres.com

SOCIETE DE VENTES VOLONTAIRES ASSOCIEES | IVOIRE FRANCE |

ivoire

CONDITIONS DE VENTE

* **Exposition** : Le matin de la vente entre 10 h 30 et 11 h.

* **Conditions et frais de vente** : - Frais de vente : **14.40 % en sus de l'enchère**

- **T.V.A. récupérable pour les assujettis.**

Les taxes (TVA sur commissions et TVA à l'import) peuvent être rétrocédées à l'adjudicataire sur présentation des justificatifs d'exportation hors CEE. Un adjudicataire CEE justifiant d'un numéro de TVA intracommunautaire sera dispensé d'acquitter la TVA sur les commissions.

- Paiement au comptant par carte bancaire, chèque de banque, virement bancaire, chèque avec lettre accreditive de banque et présentation de deux pièces d'identité en cours de validité ; ou espèces (dans la limite de 1.000 €uros frais et taxes compris lorsque le débiteur a son domicile en France ou agit pour les besoins d'une activité professionnelle, et dans la limite de 15.000 €uros frais et taxes compris lorsque le débiteur justifie qu'il n'a pas son domicile fiscal en France et n'agit pas pour les besoins d'une activité professionnelle Le paiement en espèces pour les professionnels étrangers sera donc limité à 1.000 €uros).

La remise des lots sera subordonnée au complet règlement, suite à la demande notamment d'un chèque de banque, ou d'un virement. Pour les règlements par chèque pour le compte de société, il sera indispensable de nous présenter un K-bis récent de moins de 2 mois.

AUCUN ORDRE D'ACHAT NE SERA ACCEPTE : IL EST NECESSAIRE D'ASSISTER A LA VENTE POUR ENCHERIR.

*** Conditions générales :** Conditions habituelles et plus particulièrement les suivantes :

- Les objets de quelque nature qu'ils soient sont vendus sans aucune espèce de garantie et sans qu'aucune réclamation puisse être admise une fois l'adjudication prononcée, les objets ayant été exposés à la vue du public préalablement à la vente.

- Le commissaire-priseur établit les lots de manière qu'il juge convenable dans l'intérêt de la vente. Il a la possibilité de rassembler ou diviser tel ou tel objet. Il se réserve la faculté de changer l'ordre de la vente s'il y a lieu, les numéros portés sur les objets ne servant qu'à identifier l'objet présenté.

- S'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère sur le même objet soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps le dit objet sera – immédiatement – remis en adjudication au prix proposé par les enchérisseurs et tout le public présent sera admis à nouveau enchérir, l'objet disputé sera adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur.

- Les volumes, métrages, contenances, kilométrages, et capacités qui peuvent être indiqués, ne sont qu'approximatifs et donnés à titre de simple renseignement et jamais garantis.

- Les objets sont et deviennent aux risques et périls des adjudicataires dès l'instant de l'adjudication. Ils doivent effectuer l'enlèvement immédiatement – en fin de vente, comme précisé dans les conditions d'enlèvements – à leurs frais, risques et périls. Dans le cas où un délai ou sursis est accordé – ou exigé pour présentation du chèque à l'organisme bancaire débiteur – cette stipulation ne peut faire échec à l'application du présent article. Pour certaines machines, l'adjudicataire reconnaît avoir été informé de l'obligation de mettre si nécessaire, la machine en conformité avec la législation, avant tout usage ou toute commercialisation, il sera demandé à certains adjudicataires de signer le procès verbal indiquant qu'il a connaissance des réglementations en vigueur.

Il est spécialement stipulé que les adjudicataires auront l'obligation, sous leur propre responsabilité, à leurs frais, risques et périls, de modifier s'il y a lieu sur les machines mises en adjudication, et ce dans un délai de trois mois au plus tard et avant tout usage, les dispositifs de sécurité exigés par les décrets du 14 juin 1947, pris en application de l'article 66 du Code du Travail, Art. 42 Chapitre III du Code du Travail, hygiène et sécurité, les articles 233 alinéa 233 1 à 7 et autres, et ce sans qu'aucun recours de quelque nature qu'il soit, puisse être exercé à l'encontre tant de l'Officier Ministériel que du Mandataire judiciaire ou du propriétaire des machines mises en vente.

L'adjudicataire sera dans l'obligation de récupérer les produits qui peuvent être toxiques, se trouvant dans les machines, et de faire le nécessaire pour les détruire, le tout à la charge de l'adjudicataire.

L'acheteur soussigné, ayant pris connaissance des indications du procès verbal, s'engage avant utilisation, exposition, négociation à mettre le matériel désigné au bordereau en conformité avec la législation et notamment le décret 80.542 du 15 juillet 1990.

Le fait même de l'adjudication vaudra élection de domicile en l'étude de Maîtres Jean-Pierre LELIEVRE, Pascal MAICHE, Alain PARIS, commissaires-priseurs associés, à CHARTRES, et attribution de juridiction au Tribunal siégeant à CHARTRES.

Le démontage et l'enlèvement sont à la charge de l'acheteur.

Les acheteurs assument la pleine responsabilité de tout démontage qui pourrait être causé à des biens du vendeur ou des tiers. En aucun cas, les vendeurs ne procéderont à des démolitions du bâtiment ou équipement, à moins d'y être autorisés dans les conditions stipulées par leur propriétaire. Sauf stipulation contraire, les conduites de gaz, eau vapeur et électricité des machines ou installations achetées seront débranchées à l'endroit du premier raccord, vanne, ou interrupteur ou encore repère expressément apporté sur ces conduites.

Les acheteurs ne pourront faire valoir aucun droit sur les conduites souterraines ou incorporées dans les maçonneries, sauf si, ce droit leur incombe en vertu des stipulations du catalogue.

*** Conditions d'enlèvements : - Aucun enlèvement durant la vente.**

- Enlèvements (uniquement sur présentation du bordereau acheteur) après la vente, jusqu'à 12 h 30 puis de 14 h à 16 h.

ATTENTION : Passé ce délai, aucun enlèvement ne sera possible.

LES NUMEROS DES PHOTOS SONT DONNES A TITRE INDICATIF.

1 |* CAM Renault 180 Dci Midlum 12T immatriculé CX-444-DZ, date de 1ère immatriculation le 06/01/2004, type Mines 44AEA9, carrosserie Fourgon, GO, 11 CV, n° de série VF644AEA000002450, environ 697.814 kms au compteur non garantis, carte grise au nom de Transports Biney Poste Presse, vendu en l'état sans réclamation, avec obligation de passer une visite aux Mines.

2 |* CAM Renault 220 Dci (220CV) - 13T immatriculé CX-460-DZ, date de 1ère immatriculation le 01/04/2004, type Mines44ACA257CC, carrosserie Fourgon, GO, 17 CV, n° de série VF644CA000008858, batterie à recharger (environ 680.000 km au compteur non garantis), carte grise au nom de Transports Biney Poste Presse, vendu en l'état sans réclamation, avec obligation de passer une visite aux Mines.

3 |* CAM Renault blanc 150 Midlum 7.5T immatriculé CX-110-WT, date de 1ère immatriculation le 07/02/2001, type Mines42AEA1, carrosserie Fourgon, GO, 11 CV, n° de série VF642AEA000003317, environ 544.341 kms au compteur non garantis, avec caisse bleue avec hayon, carte grise au nom de Transports Biney Poste Presse, vendu en l'état sans réclamation, avec obligation de passer une visite aux Mines.

4 |* CAM Mercedes 19T type 1823 Axor, immatriculé AE-139-KE, date de 1ère immatriculation le 19/09/2005, type Mines non communiqué, carrosserie Fourgon, GO, 17 CV, n° de série WDB9505371L055476, environ 733.894 kms au compteur non garantis, Problème de démarreur, carte grise au nom de Transports Biney Poste Presse, vendu en l'état sans réclamation, avec obligation de passer une visite aux Mines.

5 |* CAM Renault 180 dCi Midlum 13T immatriculé AY-398-LQ, date de 1ère immatriculation le 22/09/2003, type Mines 44AEA245CC, carrosserie Fourgon, GO, 11 CV, n° de série VF644AEA000002296, environ 678.988 kms au compteur non garantis, carte grise au nom de Transports Biney Poste Presse, vendu en l'état sans réclamation, avec obligation de passer une visite aux Mines.

6 |* CAM Renault Midlum 150 dci 150CV- 13T, immatriculé BG-353-GW, date de 1ère immatriculation le 13/05/2004, type Mines 42AEA10MOD, carrosserie Fourgon, GO, 11 CV, n° de série VF642AEA000015022, environ 703.834 kms au compteur non garantis, carte grise au nom de Transports Biney Poste Presse, vendu en l'état sans réclamation, avec obligation de passer une visite aux Mines.

7 |* CAM Renault 180 dci, 13T immatriculé AX-106-PN, date de 1ère immatriculation le 18/07/2005, type Mines non communiqué, carrosserie Fourgon, GO, 11 CV, n° de série VF644AEA000003913, environ 334.353 kms au compteur non garantis, carte grise au nom de Transports Biney Poste Presse, vendu en l'état sans réclamation, avec obligation de passer une visite aux Mines.

- 8 |* CAM Renault 180 dci Midlum 12T immatriculé BF-035-WW**, date de 1ère immatriculation le 04/10/2005, type Mines 42AEA15, carrosserie Fourgon, GO, 11 CV, n° de série VF642AEA000019928, environ 577.716 kms au compteur non garantis, carte grise au nom de Transports Biney Poste Presse, vendu en l'état sans réclamation, avec obligation de passer une visite aux Mines.
- 9 |* CAM Renault 190 Dxi Midlum 10T immatriculé CP-499-HJ**, date de 1ère immatriculation le 17/09/2008, type Mines non communiqué, carrosserie Fourgon, GO, 13 CV, n° de série VF644AGE000005519, environ 533.712 kms au compteur non garantis, carte grise au nom de Transports Biney Poste Presse, vendu en l'état sans réclamation, avec obligation de passer une visite aux Mines.
- 10 |* CAM Renault Midlum 18T immatriculé DY-665-SA**, date de 1ère immatriculation le 10/12/2008, type Mines non communiqué, carrosserie Fourgon, GO, 13 CV, n° de série VF644AGL000003118, environ 294.695 kms au compteur non garantis, carte grise au nom de Transports Biney Poste Presse, vendu en l'état sans réclamation, avec obligation de passer une visite aux Mines.
- 11 |* CAM MAN TGL 12.210 - 10T immatriculé CA-013-BK**, date de 1ère immatriculation le 22/10/2007, type Mines non communiqué, carrosserie Fourgon, GO, 12 CV, n° de série WMAN15ZZ57Y186554, environ 289.456 kms au compteur non garantis, carte grise au nom de Transports Biney Poste Presse, vendu en l'état sans réclamation, avec obligation de passer une visite aux Mines.
- 12 |* CAM Renault 280 Dxi Midlum 19T immatriculé DC-046-ED**, date de 1ère immatriculation le 17/12/2008, type Mines 44AHH1CL68, carrosserie Fourgon, GO, 19 CV, n° de série VF644AHH000002998, environ 674.096 kms au compteur non garantis, carte grise au nom de Transports Biney Poste Presse, vendu en l'état sans réclamation, avec obligation de passer une visite aux Mines.
- 13 |* SREM Coder 34T, immatriculé BM-728-QQ** date de 1ère immatriculation le 11/01/2001, type Mines S3384D, carrosserie Fourgon, n° de série VGXS3384DW3SP0532, avec hayon, carte grise au nom de Transports Biney Poste Presse, vendue en l'état sans réclamation, avec obligation de passer une visite aux Mines.
- 14 |* SREM GEN TRAIL Benalu 38T, immatriculé CG-598-AM** date de 1ère immatriculation le 09/07/2002, type Mines TX34CW, carrosserie BEN CERÉ, n° de série VH1TX34CW21FX0054, carte grise au nom de Transports Biney Poste Presse, vendu en l'état sans réclamation, avec obligation de passer une visite aux Mines.
- 15 |* SREM GEN TRAIL, 38T immatriculé CC-487-JK** date de 1ère immatriculation le 29/11/2002, type Mines TF34CZ2BL1RA, carrosserie BEN CERÉ, n° de série VH1TF34CZ22XX0608, carte grise au nom de Transports Biney Poste Presse, vendu en l'état sans réclamation, avec obligation de passer une visite aux Mines.
- 16 |* VP Peugeot 106EQUI/SY immatriculée CL-531-MG** date de 1ère immatriculation le 26.09.1996, type Mines 1CVJZD, carrosserie CI, GO, 5CV, n° de série VF31CVJZD51450386, environ 371.647 km au compteur non garantis, carte grise au nom de Transports Biney Poste Presse, vendue en l'état sans réclamation, avec obligation de passer un contrôle technique.
- 17 |* SREM Fruehauf immatriculé EC-210-FG** date de 1ère immatriculation le 16.04.1999, type Mines non communiqué, carrosserie PLSC, n° de série VFKTF34C1X3RA1312, bâchée jaune, carte grise au nom de Transports Biney Poste Presse, vendue en l'état sans réclamation, avec obligation de passer une visite aux Mines.

Me Jean-Pierre LELIEVRE - Me Pascal MAICHE - Me Alain PARIS
Commissaires-Priseurs Judiciaires associés
10 rue Claude Bernard – BP 70129 – ZA Le Coudray – 28003 CHARTRES CEDEX
Tél. 02.37.88.28.28 - Fax. 02.37.88.28.20 - e-mail : chartres@galeriedechartres.com